

La Finlande a été élue membre au Conseil des Droits de l'homme des Nations unies

Le mandat de trois ans, 2022-2024, est la première adhésion à part entière de la Finlande au Conseil des Droits de l'homme. Au Conseil, la Finlande poursuit son travail de longue haleine dans la promotion des droits de l'homme universels.

La Finlande a obtenu 180 voix aux élections de l'Assemblée générale des Nations unies qui se sont tenues le 14 octobre à New York. La Finlande a été élue membre dans le groupe des pays occidentaux et d'autres pays avec le Luxembourg et les États-Unis. La Finlande a déjà auparavant été membre du Conseil, de 2006 à 2007, au moment de la fondation du Conseil des Droits de l'homme.

« La Finlande est prête à assumer ses responsabilités et à coopérer avec différents acteurs afin que les droits de l'homme ne soient pas que de belles paroles. Un système opérationnel multilatéral fondé sur des règles et la réalisation des droits de l'homme sont la clé, aussi bien pour le bien-être et la sécurité de la société finlandaise que pour la paix et la sécurité mondiales, ainsi que pour promouvoir le développement durable », constate **Pekka Haavisto**, Ministre des Affaires étrangères.

« La Finlande, ainsi que moi-même, avons d'excellentes expériences en matière de gestion des affaires concernant la participation de la société civile. Nous mènerons une coopération étroite aussi bien avec les ONG finlandaises et internationales qu'avec les défenseurs des droits de l'homme. Il est important qu'outre la voix des États, aussi les avis et compétences de la société civile, des chercheurs et du secteur public soient entendues au Conseil des Droits de l'homme » poursuit M. le Ministre Haavisto.

Le Conseil des Droits de l'homme composé de 47 États qui se réunit à Genève est l'organe le plus important des Nations unies qui traite des droits de l'homme. Il a pour tâche de promouvoir et de protéger les droits de l'homme à l'échelle mondiale, entre autres, en intervenant dans les cas de violation grave des droits de l'homme. Le Conseil a pris position et a désigné des experts indépendants pour contrôler les situations de plusieurs différents pays, par exemple, en Syrie, au Myanmar et récemment en Afghanistan.

De plus, le Conseil approuve les initiatives et émet des recommandations sur les thèmes relatifs aux droits de l'homme. Ces thèmes portent notamment sur les droits des femmes, des enfants et de diverses minorités, sur le changement climatique et la numérisation, les droits et la sécurité des journalistes et de la société civile.

L'adhésion au Conseil constitue le continuum de la politique extérieure finlandaise reposant sur les droits de l'homme

L'adhésion au Conseil des Droits de l'homme soutient la mise en œuvre de la politique extérieure et de sécurité finlandaise basée sur les droits de l'homme.

La Finlande agit au sein du Conseil des Droits de l'homme dans la prise de décision du système multilatéral basé sur des règles et pour la défense et la promotion des droits de l'homme universels. Nous soutenons le travail indépendant des experts des droits de l'homme des Nations Unies, ainsi

que la participation de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme aux activités du Conseil des Droits de l'homme.

Outre ses tâches à assurer au Conseil des Droits de l'homme, la Finlande continuera dans les années proches à fournir son soutien renforcé à **Michelle Bachelet**, Haute-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, qui joue un rôle central dans le suivi des initiatives du Conseil et de la réalisation des droits de l'homme sur le plan pratique.

En tant que tentatives d'affaiblissement portant sur les droits de l'homme, les droits des femmes et les questions liées au genre font l'objet d'une pression particulière sur les forums multilatéraux. La Finlande œuvre en faveur de la pleine réalisation de l'égalité des genres et des droits des femmes. Nous promouvons les principes de non-exclusion et les droits des personnes se trouvant dans une position vulnérable. Aussi, les droits des personnes handicapées, des peuples autochtones et des personnes LHBTQ+ sont au cœur des activités en Finlande.

La Finlande soutient vivement le mandat du Conseil des Droits de l'homme des Nations-Unies de se prononcer sur les violations graves des droits de l'homme. Il est important que le Conseil des droits de l'homme mène un dialogue direct et constructif aussi sur les sujets difficiles dans le but de promouvoir les droits de l'homme.

Informations complémentaires :

Ambassadrice, cheffe-experte Paula Parviainen, Unité des droits de l'homme, tél. +358 295 350 425

cheffe d'équipe Ann-Mari Fröberg, Unité des droits de l'homme, tél. + 358 295 350 896

Conseiller spécial du Ministre des Affaires étrangères Jeri Aalto, tél. +358 50 472 0725

Les e-mails du ministère des Affaires étrangères sont sous le format prenom.nom@formin.fi.